

Des services publics de qualité : Indispensable !

Après des années de casse, il est indispensable de développer les politiques et les moyens des services publics : Pour l'emploi, l'éducation, la recherche, la santé, le logement, le travail, les infrastructures, au service du développement économique, social, industriel et territorial.

Ne pas céder au patronat c'est refuser de signer le dernier traité européen préparé par Sarkozy

Les salariés actifs se feront aussi entendre (avec les retraités) le 9 octobre (voir document joint) pour l'emploi, les salaires, les services publics ...Les exigences sociales passent par le refus de ratifier (quelque soit la forme) le nouveau traité européen qui prévoit tout simplement de museler toutes velléités de se faire entendre sur toutes les revendications sociales. Ce traité donnerait encore plus de pouvoir à la finance pour décider de tout.

Comment se faire inscrire pour les déplacements à Paris le 11 octobre et à Rennes le 9 octobre ?

Il suffit de s'adresser :

- Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche sur Yon » tel : 02 51 47 47 84
- Soit par message électronique à : jpcotillon@wanadoo.fr ou pierre.jaunet@orange.fr ou paul.texier@gmail.com



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche sur Yon

N° 4 - Septembre 2012

Pour réussir le changement exigeons la prise en compte des revendications de la CGT concernant le pouvoir d'achat des retraites, l'accès aux soins et une véritable loi sur l'autonomie dans le cadre de la sécurité sociale.

Les retraités de la Ville de la Roche sur Yon seront présents le 11 Octobre :

- devant l'assemblée nationale (départ d'un car de Vendée)
- devant la préfecture de la Vendée à 10 h 30

Les retraités doivent se faire entendre !

Une fois encore, on tente d'opposer la jeunesse de notre pays aux retraités. Et pour ce faire, on rédige un rapport via la Cour des comptes.

Non, les retraités ne sont pas des nantis. Faudrait-il que tous les retraités soient dans la misère ou pauvres, pour que leurs conditions de vie soient décrites avec sincérité ?

L'UCR-CGT dénonce un rapport orienté et non objectif sur la situation des retraités en France et particulièrement la situation des femmes retraitées ou veuves. Le rapport de la Cour des comptes préconise de récupérer 5 milliards sur les 12 dont les retraités bénéficieraient.

Que préconise ce rapport :

- Suppression de l'abattement de 10% sur le revenu déclaré.
- Suppression de la majoration pour avoir élevé 3 enfants.
- Suppression « à terme » des ristournes sur la taxe foncière et taxe d'habitation.
- Augmentation de la CSG pour atteindre le niveau de cotisation des salariés actifs.
- Suppression des exonérations de cotisations sociales pour les retraités employeurs (ex : emploi d'une aide à domicile).
- Soumettre les pensions aux cotisations d'assurance maladie.

Aujourd'hui, 940 000 personnes sont au minimum vieillesse, plus d'un million vit en dessous du seuil de pauvreté, combien demain avec ces mesures ?

Ces mesures préconisées interviennent après la suppression de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou encore le gel des tranches d'impôt qui ont eu comme effet l'augmentation conséquente de l'impôt, ou l'imposition pour des milliers d'autres, alors que dans le même temps, les pensions et retraites n'ont pas subi d'augmentation conséquente depuis des années.

Les réformes successives de 1993, 2003 et 2010 des retraités ont affaibli de façon significative le niveau des pensions et retraites. De cela, le rapport ne parle pas !

Ce rapport est dangereux, l'opposition jeunes/retraités est dangereuse !

Faire croire que tout ceci servirait à financer la prise en charge de la dépendance est un mensonge !

Les retraités doivent se faire entendre.

. Pour ce faire, le 11 octobre prochain, partout en France et devant l'Assemblée nationale à Paris

L'UCR-CGT appelle les retraités salariés à manifester pour rejeter le rapport de la Cour des comptes, interpeller et exiger un véritable cadre de négociations du Gouvernement sur 3 revendications urgentes :

- Le pouvoir d'achat.
- Une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale.
- L'accès aux soins.

L'USR CGT de Vendée participera à cette initiative :

- par l'organisation d'un car à destination de l'assemblée nationale
- par l'organisation d'un rassemblement devant la préfecture de la Vendée à 10 h 30 ce même 11 octobre.

UNSA, FSU et SGR sont également partie prenante à Paris et La Roche sur Yon, CFDT et Solidaire à La Roche sur Yon

Pour réussir le changement :

Au mois de Mai et Juin, une majorité a permis un changement politique. Aujourd'hui le patronat ne désarme pas et met en œuvre tous les moyens pour faire entendre ses exigences auprès du Gouvernement.

Face au danger de voir encore les revendications patronales entendues, il nous appartient, à nous salariés et retraités, d'agir pour qu'une véritable rupture avec les choix antérieurs intervienne dès maintenant.